



# AULT

## Une palette de paysages littoraux

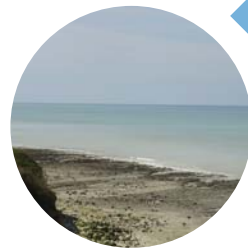
Deux unités paysagères qui se rencontrent, peuvent créer une entité paysagère particulière. C'est le cas à Ault où, entre la terre et la mer, se profilent les plaines maritimes, cette entité dont les structures paysagères résultent des nombreuses interrelations entre facteurs naturels et humains.

- ◆ facteur climatique
- ◆ facteur terrestre
- ◆ facteur maritime
- ◆ facteur humain



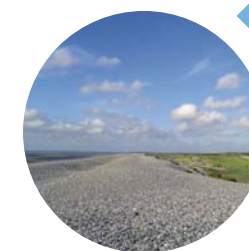
CAUE

Le CAUE est un organisme à échelle départementale issu de la loi sur l'Architecture de 1977 dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages avec le souci permanent de prendre en considération les particularités locales. A cet effet, le CAUE exerce des missions de conseil, formation, sensibilisation et information en direction des élus, des habitants et des professionnels. Pour célébrer les 40 ans de la loi sur l'Architecture, les cinq CAUE des Hauts-de-France ont choisi de mettre en place en 2017 une action commune d'initiation à la lecture des paysages intitulée "40 ans - 40 lieux".



**1 Dune sous-marine et riden**  
Le paysage se prolonge en fonds sableux de faible profondeur. A quelques kilomètres du rivage, s'élèvent des dunes sous-marines, qui se déplacent sous l'action des courants et des massifs rocheux isolés, les *ridens*. Ils créent des courants marins propices au développement d'une faune et d'une flore riches et variées.

**2 Estran**  
Territoire maritime découvert à marée basse. Les courants de marées sont importants dans la Manche ainsi le marnage, différence d'altitude entre basse et haute mer, peut atteindre 10 m en Baie de Somme.



**3 Poulier**  
Banc naturel de galets portés par la houle et le courant marin qui les déplacent depuis les falaises de Normandie. Les pouliers s'emboîtent les uns dans les autres pour atteindre de 8 à 10 m de hauteur.



**4 Digue**  
Cordon artificiel de galets érigé depuis le 18e siècle au niveau du Hâble d'Ault, pour former une protection contre la mer. Affectée par un affouillement permanent à sa base, plus de 70 épis de béton ont été aménagés depuis 30 ans pour consolider la digue.

**5 Galet de silex**  
Gisement naturel d'exception, le cordon de galets de 16 kilomètres entre Ault et la Baie de Somme est ramassé de façon artisanale puis par extraction industrielle depuis le 19e siècle.



**6 Bas-champs**  
Territoire conquis sur la mer depuis le Moyen-Age, il en est protégé par des cordons de galets appelés *royon* ou *rencloture*. Ce paysage sans relief, situé sous le niveau des plus hautes eaux, est perceptible dans les tracés et la composition du réseau hydraulique.



**7 Falaise morte**  
Falaise érodée, éloignée progressivement du rivage sous l'action conjuguée de l'érosion marine, de l'accumulation de sédiment puis de l'action climatique qui arase ses pentes.



**8 Falaise vive**  
Escarpement rocheux à forte pente, d'une hauteur pouvant atteindre 100 mètres. La craie qui la compose est en constante érosion sous l'effet conjugué du gel, des infiltrations et de la houle. Au pied de la falaise gisent des amas de craie, de galets et de sable.

DESCRIPTION

### UN PAYSAGE À LA JONCTION DU LITTORAL DE LA NORMANDIE ET DES HAUTS-DE-FRANCE

Si, selon la définition la plus courante, le paysage est un vaste territoire que l'on maîtrise du regard, alors le paysage trouve à Ault sa pleine expression. Ault se situe au sud du littoral picard et face à la Manche, souvent embrumée et ventée, sur un point de jonction entre la falaise vive en prise directe avec les éléments marins et la falaise morte, protégée à son pied par les bas-champs. Ault est un promontoire sur une palette de paysages inhabituels : naturels et

artificiels, de grande échelle, empreints de forces et de fragilités et issus d'un mouvement perpétuel.

**Plaines maritimes : du hâble d'Ault à la baie de la Canche**

Ce paysage est créé par l'homme, lentement, entre la digue à l'ouest et la falaise morte à l'est. C'est un paysage plat et clos composé de prairies, de pâtures et de champs ; il est structuré par un réseau de fossés et ponctué de quelques formations végétales.

**Falaises vives : de l'estuaire de la Seine au hâble d'Ault**

Ce paysage naturel résulte d'une confrontation brutale entre la verticalité de la falaise et l'horizontalité de la plaine agricole et de la mer. C'est un paysage "climatique" tant le ciel, le vent, les brumes et les embruns participent de son caractère maritime. Il s'étend sur 200 km de littoral normand.

### AMÉNAGER SANS DÉNATURER LES PAYSAGES

Pour faire face aux enjeux de préservation des paysages actuels tout en soutenant le développement économique et urbain qui créera le littoral de demain, l'Etat et les collectivités s'organisent pour accompagner et maîtriser les transformations nécessaires du paysage.

**Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale** : aire marine protégée créée en 2012 par l'Etat pour améliorer la connaissance du milieu marin, la protection des écosystèmes et des paysages marins et sous-marins et pour soutenir le développement durable des activités liées à la mer. Le parc naturel marin couvre 118 km de littoral.

**Grand Site de France** : territoire protégé au titre des paysages de grande notoriété et de forte fréquentation touristique, l'attribution du label par l'Etat à la Baie de Somme en 2007 concerne 25 communes. Elle est subordonnée à la préservation, la gestion et la mise en valeur du site répondant aux principes du développement durable. Le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard est la structure de gestion et d'aménagement créée en 1974 qui, entre-autres missions, assure la mise en œuvre du label.

**Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime** : territoire rural et littoral labellisé Parc naturel régional (PNR) par l'Etat afin de protéger et valoriser les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel, reconnu pour leur grande qualité mais dont l'équilibre est fragile. Le PNR s'organise en Picardie maritime autour du projet de développement durable de 137 communes et vise, entre autres objectifs, un équilibre entre le littoral et l'arrière-pays. Le Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées est la structure de gestion et de projet créée en 2013 pour la préfiguration du PNR. \* en cours de labellisation en 2018



# AULT

## Qualités, fragilités du paysage entre terre et mer

### UN LITTORAL SOUS HAUTE(S) PROTECTION(S)

Pour préserver la mémoire des paysages tout en veillant aux conditions de fréquentation des sites, de nombreuses politiques sont menées sur le littoral picard, elles visent un haut niveau de protection réglementaire.

#### Association syndicale des Bas Champs de la Somme :

Depuis 1865, plus de 3 000 propriétaires adhèrent à l'association dont le but est la gestion du réseau hydraulique, les petits ouvrages (ponts, passerelles...) l'assèchement des parcelles et la défense contre la mer.

#### Conservatoire du Littoral :

Structure de préservation du littoral de la France, créée en 1975 par l'Etat pour acquérir des sites menacés par la dégradation. Il est propriétaire des Falaises et du bois du Rompval (1994) et d'une partie du Hâble d'Ault (1986).

#### Réserve naturelle nationale de la Baie de Somme :

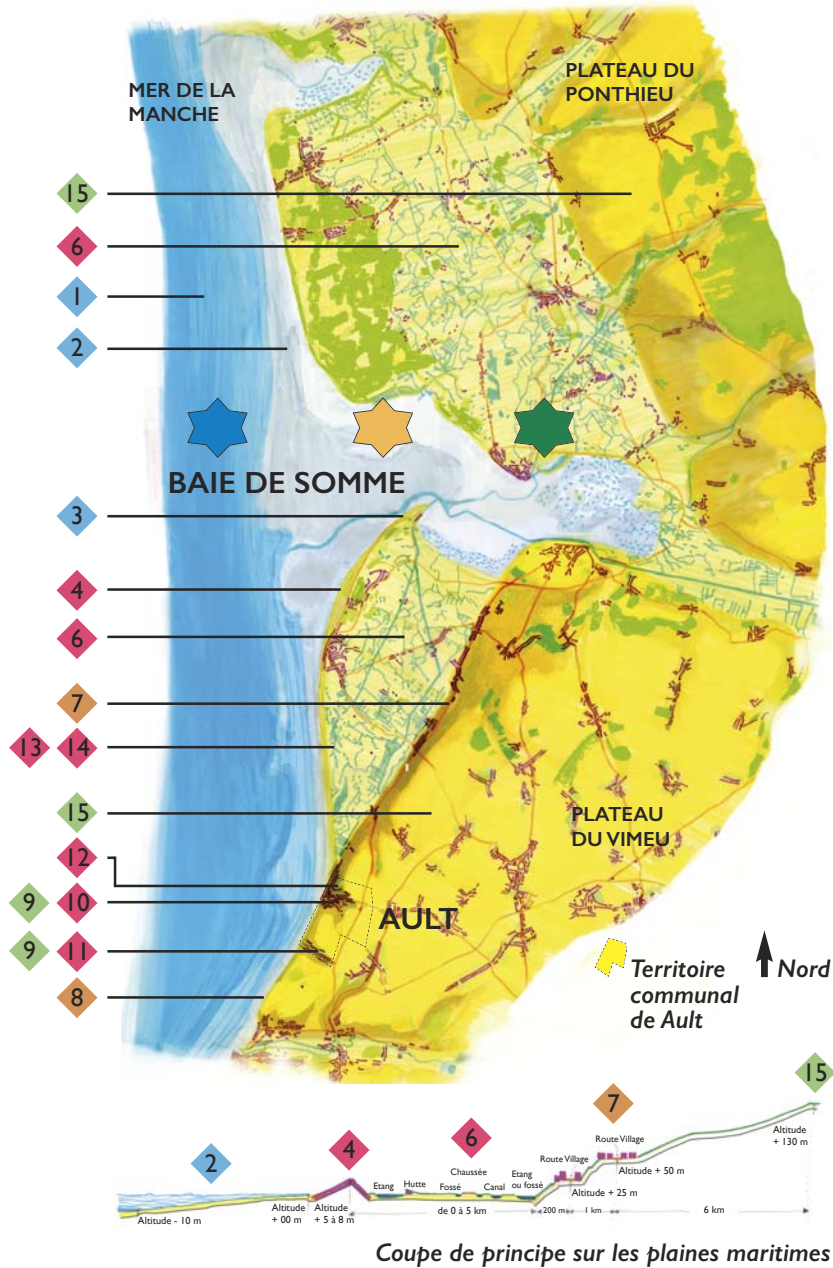
Zone maritime protégée en tant que milieux naturels représentatifs de la biodiversité écologique nationale. Créée en 1994, elle est un site majeur de l'ornithologie internationale car elle accueille de nombreuses espèces d'oiseaux, près de 65 % de l'avifaune européenne.

#### Site Ramsar de la Baie de Somme :

Zone littorale protégée en tant que milieux naturels représentatifs de la biodiversité écologique européenne. Créé en 1998, le site Ramsar permet la préservation du patrimoine naturel, le maintien des activités traditionnelles façonnant les paysages humides, la compatibilité des activités touristiques et industrielles avec la préservation du patrimoine.

#### Sites protégés au titre des paysages :

Lieu ponctuel ou ensemble paysager dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national et dont la conservation ou la préservation présente un intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Le Hameau du Bois de Cise à Ault (1959), Saint Valery sur Somme (1965) et 14 communes du littoral Picard (1975) sont protégés au titre des sites "inscrits".



CAUE 80

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme, organisme de conseil à destination des élus, des habitants et des professionnels vous présente ses missions et son actualité sur son site internet : [www.caue80.fr](http://www.caue80.fr)

Retrouvez également les nombreuses références de livres et revues sur l'architecture, la ville et le paysage disponibles au sein de notre Centre d'Information et de Documentation, ouvert au public du lundi au vendredi, sur [www.cidoc80.fr](http://www.cidoc80.fr)



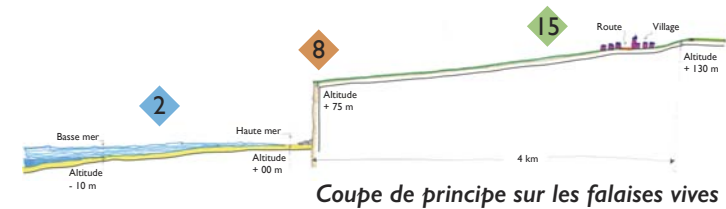
9 **Vallée** : faille dans la falaise constituant un accès direct à la mer. Le territoire communal de Ault comporte plusieurs vallées dont deux sont habitées : le centre bourg et le hameau de Bois de Cise.



10 **Ville portuaire** : la ville s'organise autour de la pêche pour devenir un port dynamique au 16e siècle. L'érosion des falaises et les tempêtes affectent la pêche qui périclite pour disparaître au 18e siècle.



11 **Station balnéaire** : au 19e siècle, la ville se transforme en lieu de villégiature, sous la forme de lotissements balnéaires dans la vallée de Bois de Cise et dans le quartier d'Onival.



12 **Quartier du Moulinet** : au 21e siècle, la ville se déploie sur les versants et un nouveau quartier se crée. Il combine les qualités d'un belvédère sur la mer et l'insertion dans le paysage.



13 **Mares et huttes** : les plans d'eau participent à la gestion hydraulique des bas-champs. S'ils attirent les oiseaux et abreuvent le bétail, ils génèrent une technique de chasse au gibier d'eau spécifique au littoral, la hutte ou hutteau.



14 **Activité pastorale** : elle façonne le paysage des bas-champs. L'élevage y assure une production de lait et de viande tout en évitant l'enfrichement des marais et des fossés.



15 **Plateaux du Vimeu et du Ponthieu** : plateau de craie peu vallonné, ponctué de formations végétales : bosquets ou ceinture bocagère des villages. C'est une région de culture intensive et d'élevage.

Remerciements



UR  
caue  
Hauts-de-France

CAUE80

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme  
35 Mail Albert 1<sup>er</sup> 80000 AMIENS - tél. 03 22 91 11 65 - fax 03 22 92 29 11  
courriel : [caue80@caue80.asso.fr](mailto:caue80@caue80.asso.fr) - site internet : [www.caue80.fr](http://www.caue80.fr)